



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 27

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 23) — *Loi modifiant le Code de la route (sanctions accrues en matière de courses sur route)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Sanctions for Street Racing);*

(M. le ministre SWAN)

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur les espèces en voie de disparition (protection des écosystèmes et diverses modifications)/The Endangered Species Amendment Act (Ecosystem Protection and Miscellaneous Amendments).*

(M. le ministre MACKINTOSH)

Présentation et lecture de pétitions :

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que le piètre état de la route provinciale secondaire 520 entraîne de graves problèmes de sécurité et qu'il y remédie en priorisant sa reconstruction. (J. McLachlan, J. Bourrier, D. Sierens et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (L. Giesbrecht, G. Goulet, J. McInnes Rouire et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (R. Wiens, J. Kohler, R. Sawatzky et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à réparer ou à remplacer le pont actuel le plus tôt possible en vue de permettre aux collectivités de chaque côté de la rivière de reprendre leurs activités habituelles. (N. Bissonnette, K. Berard, J. Klaassen et autres)

**Lundi 22 avril 2013**

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. GAUDREAU, EWASKO, PETTERSEN, MAGUIRE et DEWAR font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* STRUTHERS demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. PALLISTER voulant que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « l'Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le présent budget ne tienne pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il ignore les lois sur la protection des contribuables qui protègent les familles manitobaines;
- b) qu'il assujettit les familles manitobaines à des impôts et des taxes accablants et inutiles qui les empêchent de prospérer et d'épargner pour l'avenir;
- c) qu'il n'a pas réussi à endiguer un déficit structurel de 500 millions de dollars imputable à 13 années de dépenses excessives;
- d) qu'il n'a pas promis un examen complet et transparent des dépenses du gouvernement provincial;
- e) qu'il n'a pas réussi à contrôler la croissance des dépenses de faible priorité comme la publicité et la taxe liée aux votes;
- f) qu'une bureaucratie excessive et des impôts et taxes injustifiés freinent la croissance et la prospérité économiques,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M. EWASKO, M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD, M. GERRARD, M<sup>me</sup> la *ministre* SELBY, M. SCHULER et M. le *ministre* BJORNSON interviennent. M. EICHLER exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID